

Ainsi donc il n'y a plus d'*exercice religieux confessionnel*, donné après la classe en vertu du fameux *arrangement* que l'on sait que dans 110 écoles sur 1847, soit dans *une école sur 18*.

* * *

Les *Dieu Commandements* de Dieu — qui constituent la base éternelle, intangible, absolument nécessaire, de toute morale digne de ce nom, ne sont plus enseignés que dans 429 écoles publiques sur 1847, pas même dans le quart des écoles, et approximativement dans *une école sur cinq* !

Par contre, si je comprends bien cette statistique, la prétendue *instruction morale*, indépendante de toute Religion tend à dominer, puis quelle est donnée dans 1107 écoles sur 1847. La où cette *instruction morale* séculière, est donnée pendant les heures de classe, on peut croire qu'elle exclut les *Dieu Commandements* de Dieu. Peut-être les *Dieu Commandements* sont-ils enseignés concurremment dans un certain nombre d'écoles. Toujours est-il qu'il résulterait de cette statistique scolaire que, sur 1847 écoles, il y en aurait 1107 où *l'instruction morale*, neutre dominerait, 429 où les *Commandements de Dieu* constitueraient l'instruction morale véritable, et 311 où il y aurait ni enseignement des *Dieu Commandements* ni *instruction morale* quelconque.

Il est très probable que l'enseignement religieux, *post scolaire* n'existe plus que dans les districts de la langue française et de religion catholique (110 écoles) et que dans l'immense majorité des écoles des régions anglaises, tout enseignement religieux et tout enseignement des *Dieu Commandements de Dieu* a presque disparu, en même temps que l'usage de la prière et de la Bible.....

L'IRRELIGION SCOLAIRE

L'Enseignement public *officiel* du Manitoba devient donc de plus en plus *neutre*, c'est-à-dire non-chrétien. C'est en toute réalité *l'irreligion* scolaire qui s'affirme.

Le phénomène le plus grand dans ce mouvement de déchristianisation des enfants du peuple, par l'école *publique non séparée non confessionnelle*, c'est l'espèce de proscription dont sont frappés les *Dieu Commandements de Dieu*.

Or les *Dieu Commandements de Dieu* sont essentiels à la formation morale des masses par l'Éducation primaire. Ils sont essentiels parce qu'ils sont seuls munis d'une sanction divine, supérieure aux lois humaines. Ils sont au-dessus des caprices, des passions, des appétits. Leur origine ne dépend pas du jeu des intérêts ni des variations politiques ou sociales. Elle s'impose à tous par ce qu'elle émane de Dieu même. Les *Dieu Commandements* dominent tellement la législation que tout le code criminel canadien s'en inspire et en sanctionne pour ainsi dire les dispositions morales. Les *Dieu Commandements de Dieu*